Préfet suspendu : « Je ne suis pas raciste, c'est une cabale »

27/08/2009 à 10h37

Paul Girot de Langlade, suspendu après avoir été accusé de propos racistes vient d'être entendu par la police. Il s'estime victime d'une « affaire orchestrée par le ministre de l'Intérieur ».

Que pensez-vous des accusations lancées contre vous ?

Paul Girot de Langlade. Je suis victime d'une cabale et je tiens à la dénoncer. Je ne suis pas raciste, je l'affirme haut et fort. J'ai servi à Wallis-et-Futuna, en Guadeloupe de 2004 à 2006 et à la Réunion, où je viens de mener à terme ma mission consacrée aux états généraux de l'outre-mer. Je l'ai remplie avec fougue et passion, le Premier ministre nous a même félicités en juillet. Tout au long de mes fonctions à ces trois postes, je n'ai jamais eu de problème de racisme, on ne m'a jamais rien reproché.

Vous parlez d'une cabale contre vous. Pouvez-vous être plus précis ?

Bien sûr. Cette « affaire », qui n'était à l'origine qu'un banal incident, a été orchestrée par l'actuel ministre de l'Intérieur, probablement pour faire oublier son passage au ministère de l'Intégration où il a mené une politique plus sévère que dans le passé, et pour se refaire à bon compte une virginité de parfait antiraciste.

Comment pouvez-vous avancer cela ?

Je l'affirme parce qu'il existe des preuves. Tout d'abord, l'agente de sécurité plaignante a été convoquée au commissariat le 4 août, elle ne s'y est pas rendue spontanément. Les plaintes suivantes, déposées les 11 et 12 août par deux autres agents, ont été téléguidées. Je m'étonne aussi de la rapidité avec laquelle les témoins ont été

entendus. Il y a également l'attitude du ministère de l'Intérieur vis-à-vis de moi. Dès le 4 août, il s'y est tenu une réunion, puis une autre le 7 où il a été décidé de me suspendre de ma mission que j'avais par ailleurs terminée. Personne ne m'a informé. J'ai tout découvert le 13 août au matin en regardant la télé, assistant ensuite à ce déchaînement médiatique brossant de moi le tableau d'un raciste notoire. J'ai appelé l'Intérieur. Un secrétaire général adjoint m'a confirmé l'arrêté de suspension, mais ne savait rien de la plainte. C'est un peu gros.

suite